



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# **La CGT confirmée comme première organisation syndicale dans la Fonction publique**

La CGT maintient sa position de première organisation syndicale dans la Fonction publique, avec un niveau global de 20,8 %, en recul d'environ 1 point (30,5% dans la FPH ; 27,9% dans la FPT ; 11% dans la FPE).

La CGT, ses candidates et candidats, remercient les électrices et électeurs qui nous ont témoigné de leur confiance.

La CGT salue le travail de ses militantes et militants, leur engagement, leur combativité, les victoires remportées dans de nombreux établissements, collectivités et administrations. Ce sont ces efforts militants, les luttes menées, l'activité déployée, qui nous permettent de demeurer la première organisation dans la Fonction publique.

Le premier enseignement de ce scrutin (résultats provisoires) est une nouvelle baisse du taux de participation : 37,6% de votants (-6,6 points) dans la Fonction publique hospitalière (FPH) ; 45% de votants (-5 points) dans la Fonction publique de l'État (FPE) et 45,5% de votants (-6 points) dans la Fonction publique territoriale (FPT). Les conditions déplorables et inacceptables d'organisation du scrutin observées dans de très nombreux cas y ont clairement contribué.

La volonté forcenée de nombreux employeurs publics de renoncer au vote à l'urne est, une fois de plus, lourde de conséquences pour la démocratie sociale. Et, une fois encore, la délégation de mission à des prestataires privés pour l'organisation des élections par voie électronique constitue un gâchis d'argent public pour un résultat déplorable. La CGT agira pour que toutes les leçons de ce scrutin soient tirées et que les conditions soient réunies pour garantir l'accès et le droit de vote pour tous les personnels.

Elle analysera, aussi, ces résultats avec lucidité et poursuivra la construction d'un syndicalisme de transformation sociale, de proximité, offensif et démocratique, en phase avec les préoccupations et revendications des personnels. En effet, l'abstention grandissante est, aussi, le reflet du mal-être des agents de la fonction publique – des années que les gouvernements successifs les présentent comme un coût avec la volonté d'en diminuer le nombre, bafouant leur utilité auprès de la population.

Malgré leur implication qualifiée d'indispensable pendant les deux années de crise sanitaire, elles et ils ne sont toujours pas reconnus. La valorisation du point d'indice largement insuffisante en est une illustration criante.

Notre préoccupation première restera la défense des services publics, de ses agents titulaires et contractuels mais, aussi, la bataille de l'augmentation générale des salaires, du point d'indice et celle des retraites, dans l'unité la plus large possible, afin de gagner des avancées de progrès social, en rupture avec le projet porté par le gouvernement.

Montreuil, le 14 décembre 2022